



Council of Canadian Administrative Tribunals
Conseil des tribunaux administratifs canadiens



Annual Report /
Rapport Annuel
2010/2011

The Westin Ottawa
Ottawa, Ontario, Canada



June 5, 2011 / 5 juin 2011

Table of Contents/ Table des matières

Who We Are Qui sommes-nous?	2
Our History Notre passé	4
Chair's Report Rapport du président	8
Executive Director's Report Rapport du directeur général	9
Treasurer's Report Rapport du trésorier	15
Government and Judicial Relations Committee Report Rapport du Comité des relations avec l'exécutif et le judiciaire	16
Access to Administrative Justice in Canada Committee Report Rapport du Comité d'accès à la justice administrative au Canada	17
International Relations Committee Report Rapport du Comité des relations internationales	18
Membership Committee Report Rapport du Comité du recrutement	19
Professional Development Committee Report Rapport du Comité du perfectionnement professionnel	21
Public Outreach Committee Report Rapport du Comité d'information du public	23
Canadian Journal of Administrative Law and Practice Revue canadienne de droit administratif et de pratique	25
Board of Directors as of February 17, 2011 Conseil d'administration, au 17 février 2011	26
Financial Statements - Year 2010 États financiers - Année 2010	27

Who We Are

The Council of Canadian Administrative Tribunals (CCAT) is a national non-profit organization dedicated to supporting the work of administrative tribunals and promoting excellence in administrative justice. The organization started informally in 1984 and was incorporated in 1986. CCAT provides a forum for discussion, professional development, research, and policy development for its members—tribunal members and staff, academics, lawyers, consultants, and others interested in administrative justice issues. These activities benefit not only the CCAT members but also the public and participants in tribunals across Canada.

OUR ORGANIZATION

CCAT is based in the National Capital Region and is administered by a Board of Directors and an Executive Committee. The Board is composed of members and senior staff from federal, provincial, territorial, and municipal tribunals, as well as individuals with a special interest in administrative justice. Generally, half of the directors are elected at the annual general meeting for two-year terms.

The Executive Committee is composed of a chair, two vice-chairs, a secretary, a treasurer, and an executive director who manages the day-to-day business of CCAT. The Board of Directors appoints the members of the Executive Committee.

OUR VISION

CCAT is an organization dedicated to promoting excellence in administrative justice.

OUR MISSION

CCAT provides a forum and acts as a catalyst for discussion, ongoing education, research, and policy development in the field of administrative justice.

Qui sommes-nous?

Le CTAC est un organisme national à but non lucratif dont la mission consiste à appuyer le travail des tribunaux administratifs et à promouvoir l'excellence dans la justice administrative. L'organisme a commencé à fonctionner de façon officielle en 1984, puis il a été constitué en société en 1986. Il constitue un espace de discussion, de perfectionnement professionnel, de recherches et d'élaboration de politiques dans le domaine de la justice administrative. Le CTAC regroupe des membres et des employés des tribunaux, des universitaires, des avocats, des consultants et d'autres personnes intéressées aux enjeux de la justice administrative. Ses activités sont de nature à profiter non seulement à ses membres, mais aussi au grand public et à tous ceux et celles qui traitent, d'un bout à l'autre du pays, avec des tribunaux administratifs.

NOTRE ORGANISATION

Le CTAC a son siège dans la région de la capitale nationale et il est géré par un Conseil d'administration et un comité exécutif. Le Conseil d'administration est composé de membres et de dirigeants de tribunaux fédéraux, provinciaux et territoriaux, ainsi que d'autres personnes qui s'intéressent à la justice administrative. En règle générale, la moitié des administrateurs sont élus pour un mandat de deux ans à l'assemblée générale annuelle.

Le Comité exécutif comprend un président, deux vice-présidents, un secrétaire, un trésorier et un directeur général, qui assure la gestion quotidienne de l'organisme. C'est le Conseil d'administration qui nomme les membres du Comité exécutif.

NOTRE VISION

Le CTAC est un organisme national voué à la promotion de l'excellence dans la justice administrative.

NOTRE MISSION

Le CTAC offre une tribune et joue un rôle de catalyseur dans la discussion, l'enseignement, la recherche et l'élaboration de politiques dans le domaine de la justice administrative.

OUR STRENGTHS

- Longevity
- Steady growth
- A dedicated membership
- Fiscal responsibility
- Educating members

OUR ACCOMPLISHMENTS

- A year-over-year increase in membership
- Organization of national and international conferences
- Development of online courses
- Production of a scholarly journal
- User-friendly website
- Sponsorship of awards and medals
- Promotion of literacy

OUR GOALS AND ACTIVITIES

To carry out its mission, CCAT focuses its work on the following goals:

1. Enhancing and expanding contact among members of the administrative justice community:
 - improving communications and regional contacts among tribunals and members;
 - acting as a national forum through the annual national or international conference, newsletters, publications, online training initiatives (currently on the subjects of decision-writing and literacy), and the organization's website (a reliable source of information and a portal for online learning).
2. Promoting awareness of the role and importance of administrative justice in everyday life:
 - working with CCAT members, organizations, and governments to develop and promote administrative justice; working with regional bodies and chapters to raise awareness of tribunals, tribunal appointees and staff, its members, and the public about issues in the field of administrative justice.
3. Speaking out on issues of importance to the administrative justice community:
 - acting as a spokesperson on broad issues affecting appointments, tenure, independence, and education of tribunal appointees and staff;
 - carrying out and supporting research and

NOS POINTS FORTS

- La longévité
- Une croissance soutenue
- Le dévouement de nos membres
- La responsabilité sur le plan de la fiscalité
- Les activités de formation de nos membres

NOS RÉALISATIONS

- Un accroissement annuel du nombre de nos membres
- La tenue de congrès nationaux et internationaux
- La production de cours en ligne
- La publication d'une revue spécialisée
- La création d'un site Web très convivial
- L'octroi de prix d'excellence et de médailles
- La promotion de l'alphabétisation

NOS OBJECTIFS ET NOS ACTIVITÉS

Dans la poursuite de sa mission, le CTAC concentre ses efforts sur les objectifs suivants :

1. Renforcer et élargir les communications entre les membres qui œuvrent dans le domaine de la justice administrative en :
 - améliorant la communication et les contacts régionaux entre les tribunaux et entre les membres;
 - faisant office de foyer d'échanges et en tenant tour à tour un congrès national annuel et un congrès international; en diffusant des bulletins et des publications; en organisant des activités de formation et en alimentant son site Web.
2. Promouvoir le rôle et l'importance de la justice administrative dans la vie quotidienne en :
 - travaillant avec ses membres, les organismes et les gouvernements au développement et à la promotion de la justice administrative; collaborant avec les organismes régionaux et les sections locales à sensibiliser les tribunaux, les personnes nommées à un tribunal, le personnel des tribunaux, ses membres et le public aux enjeux du domaine de la justice administrative.
3. Se prononcer sur les questions importantes pour les groupes intéressés à la justice administrative en:
 - agissant à titre de porte-parole sur les grandes questions liées aux nominations aux tribunaux, à la durée des mandats, à l'indépendance et à la formation des personnes nommées à un tribunal

- policy development on issues having an impact on administrative justice, tribunals, tribunal appointees, its members, and the public;
 - proposing initiatives and making representations on matters of legislative and policy reforms having an impact on administrative justice, tribunals, tribunal appointees and staff, and the public.
4. Providing support and services of value to its membership:
- working to increase the knowledge of its members and to identify non-financial resources available to them;
 - promoting and encouraging professional development initiatives, sponsored either by CCAT or by other administrative justice associations;
 - working in partnership with other organizations and chapters to ensure that educational opportunities exist for tribunals, tribunal appointees and staff, and its members;
 - working in partnership with tribunals, tribunal appointees and staff, and its members over administrative justice issues.
- et du personnel des tribunaux;
 - effectuant et en appuyant des travaux de recherche et l'élaboration de politiques relatives aux grandes questions ayant une incidence sur la justice administrative, les tribunaux, les personnes nommées à un tribunal, ses membres et le public.
 - proposant des mesures et en faisant des observations sur les questions liées à la réforme des lois et des politiques dans les situations qui ont une incidence sur la justice administrative, les tribunaux, les personnes nommées à un tribunal, le personnel des tribunaux et le public.
4. Fournir un appui et des services de qualité aux membres en :
- veillant à offrir à ses membres la possibilité d'acquérir des connaissances et de repérer les ressources non financières à leur disposition;
 - favorisant et en encourageant des activités de perfectionnement professionnel, qu'elles soient parrainées par le CTAC ou par d'autres associations du milieu de la justice administrative;
 - travaillant en partenariat avec d'autres organismes et sections pour assurer que les tribunaux, les personnes nommées à des tribunaux, le personnel et les membres de ces institutions ont accès à des activités de formation;
 - travaillant, en partenariat avec les tribunaux, les personnes nommées à des tribunaux, le personnel et les membres des tribunaux, sur des enjeux du domaine de la justice administrative.

Our History

INFORMAL BEGINNINGS

CCAT began informally—not as an organization but based on the desire of a few individuals to hold conferences for those interested in administrative law. Circa 1984, around the proverbial dining table of Michelle Farlardeau-Ramsay, then Chair of the Immigration and Refugee Board, a two-day conference was planned for federally regulated agencies and boards. It was held in the hearing rooms of the Public Service Staff Relations Board in order to save on costs, and was a great success. Planning began for the next conference, bigger this time. The location shifted to Queen's University in

Notre passé

DES DÉBUTS SANS CARACTÈRE OFFICIEL

Le CTAC a été à ses débuts, non pas une organisation officiellement constituée, mais un petit cercle de spécialistes animés du désir de tenir des congrès sur des points de droit administratif. C'est ainsi qu'a été organisé vers 1984, autour de la célèbre table de cuisine de Michelle Farlardeau-Ramsay, alors présidente de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié, un congrès de deux jours à l'intention des organismes et conseils assujettis à la réglementation fédérale. Tenue par souci d'économie dans les salles d'audience de la Commission des relations de travail dans la fonction publique du

Kingston, where the conferences were held for several years. Some of the early conference planners came from the administrative justice community: Robert W. Macaulay, Michelle Farlardeau-Ramsay, Ron Ellis, Jean-François Gosselin, Ghislaine Richard, and Margo Priest. Planning was relatively informal, and anyone interested could participate.

As is typical in any growing collective, the participants recognized the need for some communication between conferences, so they formed a committee to meet in the interim periods. Committee members came from the various administrative boards and agencies. Similar meetings for executive directors of these boards and agencies started not long afterwards.

INCORPORATION

Out of the success and enthusiasm for these early conferences came the initiative in the mid-1980s to organize more formally as a corporation. CCAT was federally incorporated by Letters Patent issued on December 31, 1986. The applicants (and first directors) were Michael I. Jeffrey, Donald R. Yeomans, Jean-François Gosselin, Roger Labelle, and Ghislaine Richard. CCAT's mandate was to facilitate discussion and research in administrative law issues, and to continue holding conferences and meetings where training and networking could take place. That mandate has held strong for over a quarter of a century.

CONFERENCES REACH FARTHER AFIELD

Conferences have remained key events and continue to be held annually. Their scope increased significantly in 1999 with CCAT's first international

gouvernement fédéral, cette première initiative connut un franc succès.

La planification d'un deuxième congrès, de plus grande envergure commença peu de temps après. Cette fois, les organisateurs optèrent pour l'Université Queen's, à Kingston, où l'activité a été tenue par la suite pendant plusieurs années. La tradition d'Ottawa devait commencer plus tard. Certains des organisateurs des premiers congrès venaient du milieu de la justice administrative, notamment : Robert W. Macaulay, Michelle Farlardeau-Ramsay, Ron Ellis, Jean-François Gosselin, Ghislaine Richard et Margo Priest. Ces congrès avaient plutôt un caractère officieux, et toute personne intéressée pouvait y participer.

Comme cela se produit dans toutes les organisations en expansion, les participants se rendirent rapidement compte de la nécessité d'une certaine forme de communication entre les congrès. Aussi mirent-ils sur pied un comité qui devait tenir des réunions entre les congrès et dont les membres venaient des divers conseils et organismes du milieu de la justice administrative. Les cadres supérieurs de ces organismes ne devaient pas tarder à tenir des réunions similaires.

LA CRÉATION OFFICIELLE

Du succès de ces premiers congrès et de l'enthousiasme qu'ils ont suscité est née, au milieu des années 1980, l'idée de constituer officiellement cette organisation en société. Les démarches nécessaires ont donc été entreprises, et le CTAC a reçu ses lettres patentes fédérales le 31 décembre 1986. Les fondateurs (et premiers administrateurs) étaient Michael I. Jeffrey, Donald R. Yeomans, Jean-François Gosselin, Roger Labelle et Ghislaine Richard. Le nouvel organisme se donna le mandat de faciliter la discussion et la recherche sur différents enjeux du domaine du droit administratif et de continuer à organiser des congrès et des réunions offrant des occasions de formation et de réseautage. Ce mandat n'a pas changé et il est resté en vigueur durant plus d'un quart de siècle.

LES CONGRÈS GAGNENT EN IMPORTANCE

Les congrès sont demeurés une des activités de premier plan du CTAC et ils conservent leur fréquence annuelle. Leur envergure s'est toutefois

conference in Vancouver. The theme, "Regulating in a Global Economy," attracted a large number of conference speakers from foreign countries, and delegates attended from all regions of Canada. One of the big draws was the opening speaker, Dr. Lawrence Susskind—a world-renowned mediator and lecturer at Harvard University and MIT.

Global exposure for CCAT was enhanced by a second international conference in 2001 (Quebec City), the third in 2004 (Toronto), and the fourth in 2007 (Vancouver). The success of these international conferences has made them a permanent triennial feature of CCAT's conference planning. The fifth international conference—"The World and Administrative Justice: Forward to Basics!"—took place in Montréal, May 30–June 1, 2010.

During the unbroken sequence of CCAT conferences, there has been a wide range of themes. For example, topics have included the following: "The Modern Canadian Tribunal: 25 Years in the Making" (2009); "Serving a Diverse Population" (2008); "Administrative Justice Without Borders" (2007); "The Integrated Administrative Tribunal: From Concept to Reality" (2006); and "Administrative Justice in the Modern Canadian Mosaic" (2005). The 2011 conference, "Performance, Predictability and Proactivity," will take place in Ottawa, June 5–7.

SCOPE OF CCAT ACTIVITIES EXPANDS

Over the decades, CCAT's activities have expanded beyond conferences. The *Canadian Journal of Administrative Law and Practice*, a quarterly journal on administrative justice issues, began in 1987 and is published by Carswell in partnership with CCAT. The Council has developed, and continues to develop, formal training programs for members and staff of administrative tribunals. In addition, it has become a catalyst and serves as a model for the development of regional organizations such as the Society of Ontario Adjudicators and Regulators (SOAR), La Conférence des juges administratifs du Québec, the B.C. Council of Administrative Tribunals (BCCAT), the Manitoba Council of Administrative Tribunals

considérablement accrue depuis le premier congrès international tenu à Vancouver en 1999. Ce congrès, qui avait pour thème « La réglementation dans le contexte de la mondialisation », attira un grand nombre de conférenciers de l'étranger, ainsi que des délégués des diverses régions du Canada et du monde entier. Un des faits saillants de ce congrès avait été le discours d'ouverture de Lawrence Susskind, Ph. D., médiateur de réputation mondiale et chargé de cours à l'Université Harvard et au MIT.

Le rayonnement du CTAC à l'échelle mondiale s'est accru avec le 2^e Congrès international tenu en 2001 à Québec; le 3^e tenu à Toronto en 2004; le 4^e tenu à Vancouver en 2007. Tenant compte du succès de ses congrès internationaux, le CTAC en a fait un élément permanent de son processus de planification triennale des congrès. Le 5^e congrès international – « Le monde et la justice administrative : De l'avant, à l'essentiel! » – s'est tenu du 30 mai au 1^{er} juin 2010 à Montréal.

Durant la série jamais interrompue des 26 congrès du CTAC, les thèmes choisis ont porté sur un large éventail de sujets. Par exemple, au cours des cinq dernières années, les congrès ont été consacrés aux thèmes suivants : « Le tribunal canadien moderne : Au terme de 25 ans de rodage (2009) »; « La diversité au service d'une population plurielle (2008) »; « La justice administrative sans frontières (2007) »; « Vers un tribunal administratif intégré : du concept à la réalité (2006) »; « La justice administrative au cœur de la mosaïque canadienne (2005) ». Le Congrès 2011, qui aura pour thème « Performance, prévisibilité et proactivité », se déroulera à Ottawa du 5 au 7 juin.

L'ÉLARGISSEMENT DES ACTIVITÉS DU CTAC

Au fil des décennies, le CTAC a ajouté d'autres activités à ses congrès, notamment la publication de la *Revue canadienne de droit administratif et de pratique*. Cette revue trimestrielle traite de questions liées à la justice administrative et est publiée depuis 1987 en partenariat avec la maison Carswell. Le CTAC a élaboré, et continue d'élaborer, des programmes de formation officiels pour les membres et le personnel des tribunaux administratifs. Il est en même temps devenu une sorte de catalyseur et de modèle pour des organisations telles que la Société ontarienne des arbitres et des régisseurs (SOAR), La Conférence des juges administratifs du Québec, Le Conseil des tribunaux administratifs de la Colombie-Britannique

(MCAT), and the Foundation of Administrative Justice.

In recent years, CCAT has focused on the issue of literacy. Sadly, almost 50 per cent of Canadians have problems understanding instructions for such things as taking medications and operating equipment. They also find it hard to read maps, fill out application forms, or to read bus or train schedules. One of CCAT's major projects involves promoting the use of plain language in the administrative justice system. Using plain language—rather than “bureaucratese”—increases everyone's understanding of information (in letters, brochures, instructions, posters, videos, etc.). Through its books, manuals, training courses, and materials available on the website, CCAT is helping tribunal staff and members become more knowledgeable about literacy and more skilful at plain language writing (ccat-ctac.org/en/literacy/).

Fresh from the success of the online literacy course, in 2008 CCAT launched its second online course, this time on decision-writing. This course is designed to assist adjudicators in writing clear and logical decisions for the benefit of the tribunal participants and those who were not at the hearing, such as related boards and tribunals, lawyers, public interest groups, the general public, and sometimes courts or appellate bodies.

During 2010, CCAT worked on plans for its next online offering, a course on evidence, which is described below.

GROWTH BENEFITS CCAT MEMBERS

So what began as a good idea, over a good dinner, has now grown to become a dynamic organization, well into its third decade at the forefront of the Canadian administrative justice community. From that first two-day conference, CCAT now offers its members ongoing training and networking

(CTACB), the Manitoba Council of Administrative Tribunals (MCAT) et la Foundation of Administrative Justice.

Pendant quelques années, le CTAC a focalisé une grande partie de ses efforts sur le problème de l'alphabétisation. Triste constatation, près de 50 % des Canadiens ont de la difficulté à comprendre des textes simples comme la posologie d'un médicament ou un manuel d'instruction. Ils ont également de la difficulté à lire une carte géographique, à remplir une demande d'emploi ou à déchiffrer des horaires d'autobus ou de train. Un des grands projets du CTAC a été celui de la promotion du langage clair et simple dans le système de justice administrative. Le langage clair – au lieu du jargon juridique – aide tous les citoyens à mieux comprendre l'information dispensée (qu'il s'agisse de lettres, de manuels, de cours de formation, de brochures, d'instructions, d'affiches, de bandes vidéo, etc.). Par ses livres, ses manuels, ses cours de formation et les documents versés dans son site Web, le CTAC contribue à sensibiliser davantage le personnel et les membres de tribunaux aux problèmes d'alphabétisation et à développer leur aptitude à rédiger en langage clair et simple ([http://www.ccat-ctac.org/fr/literacy/index.php /](http://www.ccat-ctac.org/fr/literacy/index.php/)).

Dans la foulée des succès obtenus avec le cours en ligne d'alphabétisation, le CTAC a lancé en 2008 un deuxième cours en ligne consacré, celui-ci, à la rédaction des décisions. Ce cours est conçu pour aider les juges administratifs à rédiger des décisions claires et logiques pour mieux servir les parties aux litiges, ainsi que des tiers ou des organismes tels que les commissions, les régies et tribunaux intéressés, les avocats, les groupes d'intérêt public, le grand public et, dans certains cas, les tribunaux ou les juridictions d'appel.

En 2010, le CTAC a élaboré le projet d'une nouvelle activité de formation en ligne : un cours sur la preuve qui est décrit plus bas.

UNE CROISSANCE BÉNÉFIQUE POUR LES MEMBRES DU CTAC

Ainsi, le projet commencé avec une bonne idée lancée durant un excellent repas a donné naissance, en moins de trois décennies, à une organisation dynamique jouant un rôle de premier plan dans la justice administrative au Canada. Lancé officiellement avec un premier congrès de deux jours, le CTAC offre

opportunities through annual conferences, training programs, its website, and many other benefits through its projects and the tireless work of its committees.

LOOKING FORWARD

CCAT's initial mandate—to facilitate discussion and research in administrative law issues, and to hold conferences and meetings where training and networking can take place—has remained valid over the years as the organization works to uphold the core desires of the founding members. And with the expanded activities realized by the hard work and efforts of dedicated members over the years, CCAT now reaches far beyond the dreams discussed at that dining table back in 1984.

In the fall of 2009, CCAT embarked on a strategic planning project to provide direction to the Board for the next three years in particular and for broader issues in general over a longer planning horizon.

Chair's Report

Conferences and training events are the main focus of CCAT and have been from its inception. This tradition continued with CCAT's 5th International Conference held in May 2010 in Montréal. The conference was a huge success, with attendance breaking all records with over 525 participants from 15 countries and the United Nations, and from all Canadian provinces and territories. Plenary presentations, workshops and roundtables examined issues faced across jurisdictions under the conference theme, "The World and Administrative Justice: Forward, to Basics!" This event brought together speakers on administrative justice from Australia, Belgium, Canada, France, the Netherlands, New Zealand, Mexico, the United Kingdom, the United States, and Tunisia. The quality of the presentations was exceptional and elicited considerable discussion both during the conference and afterwards. A well-attended training day on communicating in plain language—from the filing

maintenant à ses membres des possibilités continues de formation et de réseautage par le biais des congrès annuels, des programmes de formation, de son site Web, de ses projets spécifiques et du travail qu'effectuent inlassablement ses comités.

EN REGARDANT VERS L'AVENIR

Le mandat initial du CTAC — qui consistait à faciliter la discussion et la recherche sur les questions relevant du droit administratif et à tenir des congrès et des réunions en vue d'offrir des possibilités de formation et de réseautage — s'est maintenu au fil des ans à mesure que l'organisation poursuivait l'objectif de satisfaire les désirs fondamentaux de ses membres fondateurs. À la faveur de l'élargissement des activités réalisé au fil des ans au prix du dur labeur de ses membres et de ses bénévoles, le CTAC s'est élevé bien au-dessus des rêves énoncés dans le cadre de ce mémorable souper de 1984.

À l'automne 2009, le CTAC a entrepris un projet de planification stratégique visant à fournir certaines orientations au Conseil d'administration, en particulier pour les trois prochaines années, et à examiner en général les grands enjeux sur un horizon de planification plus éloigné.

Rapport du président

Les congrès et les activités de formation se situent au centre des préoccupations du CTAC depuis sa création. Cette tradition s'est poursuivie avec le 5^e Congrès international, qui s'est tenu en mai 2010 à Montréal. Ce congrès a connu un énorme succès, en battant tous les records d'assistance, avec plus de 525 délégués venus de quinze pays différents, des Nations Unies et de l'ensemble des provinces et des territoires du Canada. Les séances plénières, les ateliers et les tables rondes ont porté sur une gamme très variée de questions qui se posent à travers les juridictions et qui ont été regroupées sous le thème « Le monde et la justice administrative: de l'avant à l'essentiel ! ». Les conférenciers sont venus d'un large éventail de pays, dont l'Australie, la Belgique, le Canada, les États-Unis, la France, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Tunisie. Les présentations ont été d'un calibre exceptionnel et elles ont suscité de nombreux échanges de vues qui se sont poursuivies après les rencontres. Le congrès

of a case to the final decision—followed the conference.

The 2010 corporate membership initiative was another resounding success in terms of new members. The initiative brought CCAT's membership to more than 1,200 members, an 84 percent increase over the preceding year.

The Board of Directors, in order to be better equipped to deal with upcoming challenges and to fulfill CCAT's mission and goals, held two strategic planning meetings, in October 2010 and February 2011. The October meeting focused on developing an effective plan for CCAT for the next year by establishing priorities and realistic objectives. In February, the Board met again to review the mandates and structure of CCAT committees and to explore ways to increase their effectiveness.

CCAT is a volunteer-based organization of members and staff of federal, provincial, and territorial administrative agencies, boards, and tribunals. CCAT operates through its Board of Directors and committees and is supported by an Executive Director and a team of contractors who ensure a level of professionalism in our conferences, training, and organization. All of them work together for the greater benefit of administrative justice in Canada, whether it is planning and delivering an international conference, developing a new online course on evidence, or addressing important issues faced by administrative tribunals. Thank you all for your hard work.

Guy Giguère
Chair

Executive Director's Report

THE YEAR IN REVIEW

CCAT held its 5th International Conference from May 30 to June 1, 2010, at Le Centre Sheraton, in

proprement dit a été suivi d'une journée de formation sur la communication en langage clair et simple, du dépôt d'une plainte jusqu'au prononcé de la décision finale. Cet atelier a, lui aussi, réuni un grand nombre de participants.

La création en 2010 de la catégorie des membres institutionnels a été un autre élément du succès retentissant qu'a eu le congrès sur le plan des adhésions. Cette initiative a fait grimper le nombre de membres du CTAC à plus de 1 200 membres, soit une augmentation de 84 pour cent par rapport à l'année précédente.

Dans le but de mieux se préparer à affronter les défis à venir et de mieux aider le CTAC à réaliser sa mission et ses objectifs, le Conseil d'administration a tenu une réunion de planification stratégique en octobre 2010 et une autre en février 2011. La réunion d'octobre a porté sur l'élaboration d'un plan efficace pour 2011 et l'établissement de priorités et d'objectifs réalistes. En février, le Conseil d'administration s'est réuni de nouveau pour examiner les mandats et la structure des comités du CTAC et explorer les moyens d'accroître leur efficacité.

Le CTAC est un organisme reposant sur le bénévolat des membres et du personnel des commissions, des régies et des tribunaux administratifs des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. Il s'acquitte de sa mission par le biais de son Conseil d'administration et de ses comités. Il bénéficie aussi du soutien d'un directeur général et d'un groupe de contractuels qui assurent un haut niveau de professionnalisme aux congrès, aux activités de formation et à l'ensemble de l'organisation. Toutes ces personnes se dépensent pour le plus grand bien de la justice administrative au Canada. On les voit sur divers fronts, planifiant et réalisant un congrès international, élaborant un nouveau cours en ligne sur la preuve ou traitant des grands enjeux auxquels sont confrontés les tribunaux administratifs. Merci à tous pour votre travail dévoué.

Guy Giguère
Président

Rapport du directeur général

LA REVUE DE L'ANNÉE

Le CTAC a tenu son 5^e Congrès international du 30 mai au 1^{er} juin 2010 au Centre Sheraton de Montréal sous

Montréal, with the theme “The World and Administrative Justice: Forward, to Basics!” The conference was very well attended with more than 500 registrants coming from all provinces and territories and from 15 foreign countries. It was followed by a post-conference training day, “Using Plain Language – A Day in the Life of a Case,” that was offered in both French and English. It too was well attended and received very positive reviews.

Membership has risen appreciably in 2010 and was above 1,200 at year end—a new record. The increased level (compared with earlier years) is due in large part to the new institutional membership rate introduced in January 2010. This flat rate covers all members of a tribunal and, to date, four groups ranging in size from 5 to 300 have joined.

The online decision-writing courses (English and French versions) have been very well received with 108 registrations for the year 2010. The course was recognized by the Barreau du Québec and the Law Society of Upper Canada for 15 hours of continuing legal education (CLE). Comments from registrants have been very complimentary. The Board has now given the Professional Development Committee the mandate to develop an online course on evidence. A request for proposals (RFP) was posted on CCAT’s website in May 2011 with a target date for the course launch in 2012.

CCAT’s finances are in good shape with a surplus of \$187,822 at the end of 2010 compared with \$185,720 at the end of 2009. General revenues of \$445,516 during the year exceeded expenses (\$443,414) by \$2,102, reflecting an improvement over last year. The substantial increase in both revenues and expenses in 2010 over the previous year is due to the fact that attendance at the 5th International Conference was about double that of the 2009 conference.

The Board of Directors held a day-long strategic planning session in October 2010 with a follow-up meeting in February 2011. The purpose of the sessions was to establish priorities and objectives for CCAT for the next three years and to address the broader issue of how to promote positive change in the administrative justice sector.

le thème « Le monde et la justice administrative : de l’avant à l’essentiel! ». Le congrès a attiré plus de 500 participants provenant de l’ensemble des provinces et des territoires du Canada et de quinze pays étrangers. Il a été suivi par une journée de formation offerte en français et en anglais sous le titre « Atelier sur le langage clair - une journée dans un dossier ». Un bon nombre de participants y ont assisté et les commentaires recueillis ont été très positifs.

Le nombre de membres a augmenté sensiblement en 2010 pour dépasser le cap des 1 200 en fin d’année, ce qui est un nouveau record. L’augmentation de ce chiffre par rapport aux années précédentes s’explique en grande partie par l’introduction en janvier 2010 d’un nouveau tarif d’adhésion institutionnel. Ce nouveau tarif est offert à tous les membres d’un même tribunal et, à ce jour, quatre groupes dont la taille varie de 5 à 300 personnes s’en sont prévalus.

Les cours en ligne de rédaction des décisions (versions anglaise et française) ont été très bien reçus, attirant 108 inscriptions pour l’année. Ils ont été reconnus par le Barreau du Québec et le Barreau du Haut-Canada pour quinze heures de formation obligatoire. Les commentaires des participants ont été très élogieux. Le Conseil d’administration a donné au Comité de perfectionnement professionnel le mandat d’élaborer un cours en ligne sur la preuve. Une demande de propositions a été publiée sur le site Web du CTAC en mai 2011 et on prévoit le lancement du cours pour 2012.

Les finances du CTAC sont très bonnes, accusant un excédent de 187 822 \$ à la fin de 2010, contre 185 720 \$ à la fin de 2009. Le chiffre des revenus généraux de l’année, qui a été de 445 516 \$, a dépassé de 2 102 \$ celui des dépenses (443 414 \$), soit une amélioration par rapport à l’an dernier. L’augmentation substantielle des revenus et des dépenses en 2010 par rapport à l’année précédente est due au fait que le 5^e Congrès international a attiré environ deux fois plus de participants que celui de 2009.

En octobre 2010, le Conseil d’administration a tenu une séance de planification stratégique d’un jour et une réunion de suivi en février 2011. Le but de ces séances est d’établir des priorités et des objectifs pour les trois prochaines années et d’examiner la question, plus large, de la manière de promouvoir des changements positifs dans le secteur de la justice administrative.

LOOKING BACK

This will be my last report as Executive Director of CCAT as I will be retiring in September after 11 years in this position.

Let me tell you about how I discovered CCAT. It all began 25 years ago at Queen's University, in Kingston. The year was 1986 and I was secretary of the Canadian Import Tribunal (CIT). In April, the chairman of the CIT came to my office and said, "Arthur, I think you might be interested in this. A group of tribunal chairs is organizing a conference at Queen's in Kingston next month to discuss tribunal and administrative justice issues. Unfortunately, I can't attend. Would you like to go?" I didn't hesitate and said, "Yes. That sounds great. Thank you for the opportunity." The conference organizers (and participants) had very limited resources and, to save on costs, registrants were lodged two to a room in student residences at Queen's during the summer vacation period.

The conference was well attended and the discussions were lively and useful. Networking was a great feature of the conference. I recall meeting many of CCAT's founding members: Robert Macaulay, Michelle Farlardeau-Ramsay, Ghislaine Richard, Don Yeomans, and Ron Ellis (and many others). Sadly, both Mr. Macaulay and Mr. Yeomans passed away in the last year. Their vision and enthusiasm, along with that of the other founding members, are responsible for much of CCAT's success.

The two-day event was instrumental in the founding of CCAT as a not-for-profit corporation. Following that conference, CCAT was incorporated by Letters Patent issued on December 31, 1986.

Several annual conferences were held at Queen's in the late 1980s and at the University of Ottawa in the early 1990s. In the mid-1990s, I recall attending a CCAT conference at the University of Ottawa co-chaired by John Coleman, chairman of the Canadian International Trade Tribunal (CITT). At the time, I was a vice-chair of the CITT. In the summer of 1995, when Mr. Coleman left the CITT (and the CCAT Board), he asked me to replace him on the CCAT Board, which I did.

Shortly after, I was appointed CCAT's treasurer. I distinctly recall the transfer of material from the

UN COUP D'ŒIL RESTROSPECTIF

Ce rapport est le dernier que je rédige en ma qualité de directeur général du CTAC, étant donné que je prends ma retraite en septembre après avoir occupé ce poste pendant onze ans. Pour commencer mon chant du cygne, permettez-moi de retracer brièvement les circonstances dans lesquelles j'ai découvert le CTAC.

Tout a commencé à l'Université Queen's, à Kingston, il y a 25 ans. C'était donc en 1986 et j'étais alors secrétaire du Tribunal canadien des importations (TCI). En avril, mon président se présente à mon bureau et me dit, « Arthur, je pense que vous seriez peut-être intéressé par cette activité. Un groupe de présidents de tribunaux organise le mois prochain une conférence à l'Université Queen's pour discuter de questions liées à la justice administrative et aux tribunaux. Malheureusement, je ne peux pas y assister. Est-ce que cela vous intéresse? » Sans hésiter une minute, j'ai répondu : « Oui. Ça me semble intéressant. Merci de me l'offrir. ». Quand je suis arrivé sur les lieux, je me suis rendu compte que les organisateurs de la conférence (et les participants) avaient des ressources très limitées et, pour réduire les coûts, ils avaient logé les participants à deux par chambre dans les résidences des étudiants de Queen's, désertes pendant l'été.

La rencontre a attiré plusieurs personnes et les discussions ont été animées et fort utiles. Le réseautage y jouait aussi un grand rôle. Je me souviens d'y avoir rencontré plusieurs membres fondateurs du CTAC, dont Robert Macaulay, Michelle Farlardeau-Ramsay, Ghislaine Richard, Don Yeomans, et Ron Ellis (et bien d'autres). Malheureusement, M. Macaulay et M. Yeomans nous ont quittés l'an dernier. Leur vision et leur enthousiasme, ainsi que la contribution des autres membres fondateurs ont joué un rôle essentiel dans la plupart des réalisations du CTAC.

C'est suite à cette activité de deux jours qu'a été créé l'organisme sans but lucratif qu'est devenu le CTAC. Quelques mois plus tard, le 31 décembre de la même année, le Conseil recevait les lettres patentes de sa création.

Plusieurs congrès annuels ont eu lieu à Queen's à la fin des années 1980 et à l'Université d'Ottawa au début des années 1990. Je me souviens d'avoir assisté à un congrès tenu à l'Université d'Ottawa coprésidé par John Coleman, président du Tribunal canadien du

previous treasurer—a shoebox containing CCAT's financial records! And to make matters even more interesting, at about the same time I was asked to co-chair CCAT's 1996 Annual Conference in Ottawa with Madeleine Lemieux, President of the Conseil des services essentiels du Québec.

Again, a box—but this time a larger banker's box—was transferred to us with all the “operational instructions” for organizing a conference. This consisted of correspondence, mailing lists, and other materials that the previous conference organizers were passing along. What a challenge! However, by the time the conference was over, it had been a most rewarding and enriching experience. The conference was very well attended and highly successful.

I continued as CCAT's treasurer until my retirement from the CITT in 2000. Shortly thereafter, I became CCAT's Executive Director.

The position of Executive Director, although officially established in CCAT's by-laws, had never been staffed on a permanent basis. My very first challenge as CCAT's Executive Director was assisting Bertrand Roy, commissaire, Commission des lésions professionnelles, with the coordination of CCAT's 2nd International Conference, held in Québec City in the summer of 2001.

I won't go into what CCAT has worked on over the past 11 years as it is covered in the first part of this Annual Report, under “Our History.” It is enough to say here that it has been a very busy, productive, educational, and thoroughly satisfying period.

CCAT has come a long way since its humble beginnings in the mid-1980s. It is, and has been for some time, a solid not-for-profit organization. It has a great website, and effective management and committee systems. With its five international conferences, it is an administrative justice organization known around the globe. Its promotion of excellence in administrative justice has had positive results, exemplified by its successful conferences and training programs. All the credit is due to the vision of the dedicated members of the Board of Directors who represent all regions of Canada.

commerce extérieur (TCCE). À l'époque, j'étais vice-président de ce tribunal. À l'été 1995, lorsque M. Coleman a quitté le TCCE, il a également quitté le Conseil d'administration du CTAC. Il m'a alors demandé d'y occuper son siège et c'est ainsi que j'ai accédé au Conseil d'administration.

Peu de temps après, j'ai été nommé trésorier. Je garde un souvenir très précis de la remise du matériel détenu par l'ancien trésorier à son successeur. On m'a remis une boîte à chaussures qui contenait tous les dossiers financiers de l'organisme. Fait plus attrayant encore, on me demandait, à peu près au même moment, de coprésider le Congrès annuel 1996, à Ottawa, avec Madeleine Lemieux, présidente du Conseil des services essentiels du Québec.

De nouveau, on nous a remis une boîte. Mais cette fois, c'était une grande boîte de banquier contenant toutes les «instructions opérationnelles» devant servir à organiser les congrès. Elle contenait des lettres, des listes de diffusion et d'autres documents que les organisateurs des congrès précédents nous transmettaient. Cependant, le congrès devait se révéler pour moi une expérience des plus enrichissantes et des plus gratifiantes puisqu'il avait attiré une nombreuse assistance et a connu un franc succès.

J'ai assumé les fonctions de trésorier du CTAC jusqu'à ma retraite du TCCE en 2000. Peu de temps après, j'ai accédé au poste de directeur général.

Bien que ce poste ait été officiellement prévu dans les statuts, il n'avait jamais été doté sur une base permanente. Mon tout premier défi en tant que directeur général du CTAC a consisté à aider Bertrand Roy, commissaire, Commission des lésions professionnelles, à la coordination des travaux liés au 2^e Congrès international, tenu à Québec à l'été 2001.

Je ne traiterai pas ici des réalisations du CTAC pour cette période de plus de 11 ans, car elles sont exposées dans la première partie du présent Rapport annuel, sous la rubrique « Notre histoire ». Je me contenterai de vous dire qu'elle a été, très chargée, productive et enrichissante sur le plan de la formation, en plus de me combler sur le plan professionnel.

Le CTAC a parcouru un long chemin depuis ses modestes débuts du milieu des années 1980. L'organisme repose sur des assises solides : il possède un excellent site Web et dispose de systèmes efficaces

de gestion et de comités. Avec les cinq congrès internationaux qu'il a à son actif, le CTAC est maintenant un organisme de justice administrative connu dans le monde entier. La promotion qu'il fait de l'excellence dans la justice administrative a eu des résultats positifs, comme en témoigne le succès de ses congrès et de ses programmes de formation. Le crédit de ces réalisations revient essentiellement à la vision et au dévouement des membres du Conseil d'administration qui représentent les diverses régions du Canada.

LOOKING AHEAD

As I will be leaving my position in September 2011, the mantle will pass to my successor and I leave it up to him or her to outline plans for the longer term.

In the short term, however, the following are my objectives and commitments:

- providing for an effective transition of functions to the new Executive Director;
- providing for a seamless transfer of technology and business practices;
- being available for consultation during the transition period.

Objectives to be considered by my successor include the following:

- providing advice to the co-chairs of the next two conferences in the planning stages: the 2012 annual conference in Calgary, May 13–15; and the 2013 conference, CCAT's 6th International Conference, in Toronto on May 26–28;
- continuing the strategic planning process with the CCAT Board;
- maintaining and adding to the website (www.ccat-ctac.org);
- developing a testing module for the online decision-writing course;
- developing and offering an online evidence course;
- developing and offering workshops and training sessions on administrative justice in regions where none are offered; and
- providing support to CCAT's Board, Executive Committee and other committees, and implementing policy decisions.

LES PERSPECTIVES D'AVENIR

Comme je quitte mon poste en septembre prochain, il incombera à celui ou à celle qui prendra la relève de définir les plans à long terme.

Je tiens à rappeler les objectifs que je m'étais fixés et les engagements que j'ai contractés pour le court terme :

- une passation efficace de mes fonctions à celui ou à celle qui occupera le poste de directeur général;
- un transfert harmonieux de la technologie et des méthodes de fonctionnement appliquées par l'organisme;
- une entière disponibilité pour dispenser des conseils au cours de la période de transition.

Parmi les objectifs que le ou la titulaire du poste devrait envisager, je retiens les suivants :

- l'octroi de conseils aux coprésidents des deux prochains congrès durant les étapes de leur planification : le Congrès annuel 2012, qui se tiendra à Calgary, du 13 au 15 mai et le Congrès 2013, qui sera aussi le 6^e Congrès international, qui aura lieu à Toronto, du 26 au 28 mai;
- la poursuite du processus de planification stratégique avec le Conseil d'administration;
- la mise à jour et l'enrichissement du site Web (www.ccat-ctac.org);
- l'élaboration d'un module d'essais pour le cours en ligne de rédaction des décisions;
- l'élaboration et l'offre d'un cours en ligne sur la preuve;
- l'élaboration et l'offre d'ateliers et de séances de formation sur la justice administrative dans les régions où cela n'existe pas;
- l'octroi d'un soutien au Conseil d'administration, au Comité exécutif et aux autres comités et la mise en œuvre des décisions stratégiques.

MANY THANKS

I would like to take this opportunity to thank all the members of the Board of Directors, the Executive Committee, the Annual Conference Organizing Committee Co-Chairs and members, and other committees for their assistance, patience, and responsiveness during the year. It was a pleasure to serve as your Executive Director again this year.

On behalf of CCAT, I am grateful to Professor Sandra McCallum, Principal Editor of CCAT's *Canadian Journal of Administrative Law and Practice* and to Sue Woodland, travelling from Toronto for many years—and again this year—to assist with annual conference logistics and registration. Special recognition is also due to my immediate office staff, Laurette Bergeron and Gisèle Odermatt, who provide me with timely administrative support.

I would also like to thank the many suppliers and contractors who have assisted my office in carrying out CCAT business in the past years: Rashmi Madan at Lixar I.T. Inc., CCAT's website service provider; Eddy Cavé, Traductions Multilingues Eurêka Inc., for translation services; Patricia Buchanan, Buchanan Indexing & Editing, for editing and research; and Mona Jennings, M Jenn Designs, for designing the annual reports and conference programs.

To all these people, and conference registration volunteers too numerous to mention, I wish to extend my sincere thanks. They have made CCAT's many achievements possible.

In closing, special thanks to the Board members who will be stepping down after many years of volunteer service to CCAT. And finally, I wish for the next Executive Director great success as well as the pleasure and satisfaction that come from working with dedicated people and from contributing to the administrative justice system. May CCAT have a great future! I will miss you.

Arthur B. Trudeau
Executive Director

MILLE MERCIS

Je voudrais profiter de cette occasion pour remercier tous les membres du Conseil d'administration, du Comité exécutif, les coprésidents et les membres du Comité d'organisation du Congrès annuel et ceux des autres comités de leur aide et de leur patience, ainsi que de la souplesse de réaction dont ils ont fait preuve au cours de l'année. C'est avec plaisir que je me suis acquitté encore cette année de mes fonctions de directeur général.

Au nom du CCAT, je remercie la professeure Sandra McCallum, rédactrice en chef de la *Revue canadienne de droit administratif et de pratique*. Je dois aussi une mention spéciale à mes deux collaboratrices immédiates, Laurette Bergeron et Gisèle Odermatt, qui m'ont toujours fourni au moment opportun le soutien administratif dont j'avais besoin et à Sue Woodland, qui a voyagé de Toronto pendant de nombreuses années - et cette année encore - pour prêter main forte à la logistique des congrès annuels et à l'accueil des participants.

Je tiens également à remercier les nombreux fournisseurs de services et entrepreneurs qui m'ont aidé à m'acquitter au fil des ans des obligations du CTAC : Rashmi Madan, de Lixar I.T. Inc, fournisseur de services du site Web; Eddy Cavé, des Traductions Multilingues Eurêka Inc., pour les services de traduction; Patricia Buchanan, de Buchanan Indexing & Editing, pour les services de révision de textes et de recherches; Mona Jennings, de M Jenn Designs, pour la conception des rapports annuels et des programmes des congrès.

À tous ces collaborateurs et collaboratrices, aux bénévoles –, trop nombreux pour que je puisse les mentionner tous et toutes – qui ont assuré l'accueil aux congrès, je tiens à exprimer mes sincères remerciements. Sans leur contribution, de nombreuses réalisations du CTAC n'auraient pas été possibles.

En terminant, je tiens à souligner tout particulièrement l'excellent travail des membres du Conseil qui quittent leur poste après de nombreuses années de service bénévole au CTAC. Enfin, je souhaite à mon successeur d'aimer les fonctions de ce poste autant que moi et j'espère qu'il retirera beaucoup de satisfaction à travailler avec des collaborateurs aussi dévoués que ceux du CTAC et de contribuer au

fonctionnement et à l'excellence du système canadien de justice administrative. Puisse le CTAC connaître un avenir grandiose! Vous allez tous me manquer!

Arthur B. Trudeau
Directeur général

Treasurer's Report

2010 FINANCIAL RESULTS

The Council of Canadian Administrative Tribunals (CCAT) operates on a calendar-year basis.

As reflected in the March 1, 2011, Audited Financial Statements prepared by Mr. Brian R. Metcalfe, C.A., for the year ended December 31, 2010, 2010 was a banner year for CCAT. Revenues of \$445,516 exceeded expenses of \$443,414 by the amount of \$2,102, an improvement compared with the previous year's negative result of \$3,645. Membership, at 1,104, increased by more than 80 percent over the previous year, thanks largely to a new fee structure and the unflagging efforts of the Membership Committee throughout the year. This resulted in an increase in membership revenues from \$40,734 in 2009 to \$46,313 in 2010.

In addition, CCAT's 5th international conference, held May 30–June 1, 2010, in Montréal, Quebec, attracted a record number of 416 paid registrants plus more than 60 speakers, moderators and guests. A training day, held after the conference on June 2, drew 48 registrants. These numbers were reflected in higher revenues, as well as in higher costs. The conference and training day provided a surplus of \$28,769 to fund CCAT's other operations.

CCAT extends its thanks to the Conference Co-Chairs, Jean-François Clément and Hélène de Kovachich, the Co-Chairs of the Organizing Committee; the members of that committee; the speakers; and the volunteers who assisted in making this conference a success. More information about the conference and the post-conference training day is available on CCAT's website at www.ccat-ctac.org.

At the end of 2010, CCAT had an accumulated surplus of \$187,822, which is composed of current

Rapport du trésorier

RÉSULTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2010

Le Conseil des tribunaux administratifs canadiens (CTAC) fonctionne sur une base d'année civile.

Comme il est indiqué dans les états financiers vérifiés du 1^{er} mars 2011 préparés par M. Brian R. Metcalfe, c.a., pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010, cette année 2010 a marqué un record pour le CTAC. Les revenus ont été de 445 516 \$ et les dépenses de 443 414 \$. L'excédent ainsi dégagé de 2 102 \$ doit être comparé au résultat négatif de 3,645 \$ enregistré l'année précédente. Le nombre de membres, actuellement de 1 104, a augmenté de plus de 80 pour cent par rapport à l'année précédente, grâce notamment à une nouvelle structure tarifaire et aux efforts inlassables déployés par les membres du Comité du recrutement tout le long de l'année. Les revenus au titre des adhésions sont ainsi passés de 40 734 \$ en 2009 à 46 313 \$ en 2010.

Par ailleurs, le 5^e Congrès international, qui s'est tenu du 30 mai au 1^{er} juin 2010 à Montréal, au Québec, a attiré un nombre record de 416 inscriptions payantes, auxquelles il faut ajouter plus de 60 conférenciers, modérateurs et invités. La journée de formation tenue après le Congrès le 2 juin a, de son côté, attiré 48 inscriptions. Cette participation accrue se reflète dans la hausse des revenus, ainsi que dans celle des coûts. Le congrès et la journée de formation ont généré un excédent de 28 769 \$ qui a servi à financer les autres opérations du CTAC.

Le CTAC exprime ses remerciements aux coprésidents du Congrès, Jean-François Clément et Hélène de Kovachich, aux coprésidents du Comité d'organisation; aux membres de ce comité; aux conférenciers et aux bénévoles qui ont contribué au succès de ce congrès. On trouvera de plus amples informations sur ce congrès et sur la journée de formation dans le site Web du CTAC à www.ccat-ctac.org.

assets of \$21,877 and investments of \$182,174, less liabilities of \$16,229.

My warm thanks to a very supportive and imaginative Board of Directors and Executive Committee, as well as to the Executive Director, whose steady hand provided guidance throughout the year.

James Ogilvy
Treasurer

Government and Judicial Relations Committee Report

Committee Members:

Michael Gottheil (chair), Alan Andison, Gerald Heckman, Marie Langlois, Lilian Ma, and Gary Yee. The Chair and the Executive Director of CCAT are committee members *ex officio*.

Over the past year, the Government and Judicial Relations Committee (GJRC) reviewed its general mandate and also addressed a number of specific items, in particular, the approach CCAT should take when requested to participate in judicial reviews or appeals. The committee met by teleconference on January 26, 2011, and made a presentation to the Board at its interim meeting on February 17, 2011.

1. General discussion of mandate and objectives of the GJRC

There was consensus at both the committee and Board levels that the current mandate of CCAT—which includes the goal to “speak out on issues of importance to the administrative tribunal community in Canada”—should inform the work and initiatives of the GJRC. More difficult was the question whether CCAT should advocate or should be an advocacy organization.

The recommendation of the GJRC was that CCAT should not position itself as an advocacy organization. Rather, it should promote awareness and understanding of the need for core administrative justice principles such as independence, transparency, and accountability, and of the need for security of tenure, adequate

À la clôture de l'exercice 2010, le CTAC avait un surplus accumulé de 187 822 \$, qui comprend les avoirs actuels de 21 877 \$ et les investissements de 182 174 \$, déduction faite des engagements de 16 229 \$.

Je remercie chaleureusement les très imaginatifs membres du Conseil d'administration et du Comité exécutif pour leur constant soutien, ainsi que le directeur exécutif, dont le soutien de tous les instants a grandement contribué à orienter mes démarches.

James Ogilvy
Trésorier

Rapport du Comité des relations avec l'exécutif et le judiciaire

Membres du comité :

Michael Gottheil (président), Alan Andison, Gerald Heckman, Marie Langlois, Lilian Ma, et Gary Yee. Le président et le directeur exécutif du CTAC sont membres d'office.

Au cours de l'année écoulée, le Comité des relations avec l'exécutif et le judiciaire (CREJ) a réexaminé son mandat général et s'est penché sur un certain nombre d'éléments spécifiques de ce mandat, en particulier, sur l'approche à adopter par l'organisme lorsqu'il est invité à participer à certains examens judiciaires ou à certains appels. Le Comité a tenu une téléconférence le 26 janvier 2011 et a fait une présentation au Conseil à la réunion du 17 février 2011.

1. Discussion générale du mandat et les objectifs du CREJ

Il y avait consensus, à la fois au sein du Comité et Conseil d'administration, sur l'idée que le mandat actuel de la CCAT — qui a notamment pour but de « se prononcer sur les questions importantes pour les groupes intéressés par la justice administrative » — devrait inspirer les travaux et initiatives du CREJ. Mais la question la plus difficile était celle de savoir si le CTAC devrait se faire l'apôtre de certaines causes ou s'engager dans la militance dans son champ d'action.

La recommandation du CREJ est que le CTAC ne devrait pas se positionner comme une organisation de défense des droits. Elle doit plutôt promouvoir la sensibilisation du public et la compréhension de la nécessité des principes de base de la justice

compensation, merit-based recruitment, and stable funding. CCAT should promote these principles by establishing itself as an expert resource in the area of administrative justice, by promoting research in the field, and by being available for consultation by policy makers and government. The organization should not, however, play an active advocacy role in the context of particular issues or disputes. It should develop policies and positions, and approach governments to encourage, advance, and support change. However, it should not “campaign,” and should not be seen to be campaigning, on particular issues.

In relation to the media or public policy bodies, CCAT should establish itself as a resource.

2. Protocol to respond to requests to intervene in court matters

The consensus of the committee was that generally CCAT should not intervene or participate in support of a particular party. When it does choose to intervene, it should be in the nature of *amicus curiae*.

The committee recognizes that CCAT does not have a budget for litigation, and that there may be concerns if funds derived from government sources are used for this purpose.

Michael Gottheil
Chair, Government and Judicial Relations
Committee

Access to Administrative Justice Committee Report

Committee Members:
Lilian Ma (Chair), Terry Sargeant, Gary Yee, and Athanasios Hadjis. The Chair and the Executive Director of CCAT are committee members *ex officio*. The committee met three times during 2010. Much of its effort this year was concentrated

administrative tels que l'indépendance, la transparence et l'obligation de rendre compte et l'inamovibilité, une rémunération adéquate, le recrutement fondé sur le mérite, et un financement stable. Le CTAC devrait promouvoir ces principes en s'affirmant comme un expert en matière de justice administrative, en faisant la promotion de la recherche dans ce domaine et en mettant ses services de consultation à la disposition des décideurs et du gouvernement. Le CTAC ne devrait toutefois pas jouer un rôle d'organisation militante dans des débats portant sur des enjeux ou des différents particuliers. Il doit plutôt élaborer des politiques et des positions de principe et approcher les gouvernements pour encourager, promouvoir et soutenir le changement. Toutefois, il ne devrait pas « faire campagne » sur des enjeux particuliers ni être perçu comme agissant en ce sens.

En ce qui concerne les médias ou les organismes publics du domaine des politiques, le CTAC devrait s'affirmer comme une ressource.

2. Protocole destiné à répondre aux demandes d'intervention dans des questions judiciaires

Le consensus existant au sein du Comité est que le CTAC devrait en général s'abstenir d'intervenir dans tout débat en faveur d'une partie quelle qu'elle soit ou d'y participer pour appuyer cette dernière. Quand il choisit d'intervenir dans un dossier, il devrait le faire à titre d'*amicus curiae*.

Le Comité reconnaît que le CTAC n'a pas de budget pour les litiges et qu'il pourrait se poser certains problèmes s'il utilisait des fonds provenant de source gouvernementale à de telles fins.

Michael Gottheil
Comité des relations avec l'exécutif et le judiciaire

Rapport du Comité d'accès à la justice administrative

Membres du Comité :
Lilian Ma (Présidente), Terry Sargeant, Gary Yee, Athanasios Hadjis. Le président et le directeur général du CTAC sont membres d'office du Comité. Le Comité s'est réuni trois fois en 2010. Il a consacré cette année la plus grande partie de ses efforts à

on contacting and making inquiries about funding by the Ontario Law Foundation (OLF) for access to justice projects. Meetings in October and November were devoted to discussing the areas worth working on and the continued use of past literacy products by the committee. A letter of intent for a project to develop materials on access to justice for tribunals and agencies was sent to the OLF in December 2010. The letter outlined the materials that the Access to Administrative Justice Committee (AAJC) could develop with the help of OLF funding. Unfortunately, this effort was not successful, a decision communicated to the committee in March 2011.

On April 6, 2011, the AAJC met and made tentative plans for next year's focus. The committee should first concentrate on self-representation and then on access for diverse clientele. We will look into the possibility of co-operation with academics, the Canadian Institute for the Administration of Justice, and perhaps the Canadian Bar Association and other community organizations to work on a project respecting self-representation. The AAJC will also seek ways to broaden the use of existing material on literacy. Further, the committee will look at the possibility of holding training on self-representation issues during future CCAT conferences.

Further recruitment of members for the committee is also in the works.

Lilian Ma
Chair, Access to Administrative Justice Committee

International Relations Committee Report

Committee Members:
Gary Stanley (Chair), Mary Camacho, Jean-François Clément, and James Ogilvy. The Chair and the Executive Director of CCAT are committee members *ex officio*.

The mandate of this new committee is to maintain and develop good contacts and close relations with international administrative justice organizations throughout the world.

établir des contacts et à se renseigner sur l'accès au financement de la justice octroyé par la Fondation du droit de l'Ontario (FDO). Il a consacré deux réunions, tenues en octobre et novembre, à ces questions—qui en valaient la peine—et à l'utilisation continue du matériel qu'il a produit ces dernières années sur l'alphabétisation. En décembre 2010, le Comité a envoyé une lettre d'intention à la FDO au sujet d'un projet de rédaction de documents sur l'accès à la justice pour les tribunaux et organismes apparentés. Il a expliqué dans cette lettre les documents que le Comité d'accès la justice pourrait préparer avec une aide de la FDO. Cet effort n'a malheureusement pas porté fruit. Une décision négative a été communiquée au Comité en mars 2011.

Le 6 avril 2011, le Comité a tenu sa deuxième réunion de l'année et élaboré des plans provisoires pour l'année à venir. Il devrait d'abord accorder la priorité à l'auto-représentation, puis à l'accès pour une clientèle diversifiée. Nous examinerons la possibilité de préparer un projet sur l'auto-représentation en mettant à contribution le milieu universitaire, l'Institut canadien d'administration de la justice et peut-être l'Association du Barreau canadien et des organisations communautaires. Le Comité va également rechercher les moyens d'assurer une plus large utilisation des outils actuels sur l'alphabétisation. Il se penchera également sur la possibilité d'offrir des activités de formation sur les questions d'autoreprésentation durant les prochains congrès annuels.

Le Comité poursuit également ses efforts en vue de recruter de nouveaux membres.

Lilian Ma
Présidente, Comité d'accès à la justice administrative

Rapport du Comité des relations internationales

Membres du comité :
Gary Stanley (président), Mary Camacho, Jean-François Clément, James Ogilvy. Le président et le directeur général du CTAC sont membres d'office du Comité.

Le mandat de ce nouveau comité consiste à maintenir et à développer de bonnes et d'étroites relations avec les organisations internationales de justice administrative existant dans le monde entier.

Durant sa première année d'existence, le Comité a

In its first year, the committee has maintained relationships with several American organizations with like interests. CCAT members have attended conferences in the United States.

On behalf of the committee, the Local Arrangement Group for the CCAT International Conference in Toronto in 2013 has contacted several international organizations to invite them to participate in this conference.

Gary Stanley
Chair, International Relations Committee

entretenu les relations avec divers organismes américains ayant des intérêts similaires aux nôtres. Des membres du CTAC ont assisté à des congrès tenus aux États-Unis.

La section locale du comité organisateur du Congrès international qui aura lieu à Toronto en 2013 a communiqué avec diverses organisations internationales pour les inviter à ce congrès.

Gary Stanley
Président, Comité des relations internationales

Membership Committee Report

Committee Members:

Claude Jacques (Chair), Jean-François Clément, Jim Hall, Gary Stanley, and Bernd Walter. The Chair and the Executive Director of CCAT are committee members *ex officio*.

Three-Year Plan

The committee is planning to address the following matters in the next three years:

- determining the advisability of having a group insurance plan for CCAT and, if the decision is to go ahead, implementing such a plan;
- compiling a list of all administrative tribunals in Canada and contacting their respective chairs and members with a view to recruiting them as CCAT members;
- developing a communication strategy that would include advertising CCAT's courses and having a newsletter available on the website to provide membership news and to keep existing and potential members abreast of current developments in the administrative justice community.

Group Insurance for CCAT Members

As implementing a Group Insurance Plan requires a significant amount of time and energy, the committee was of the view that it might be more attractive to join the plan of the Society of Ontario Adjudicators and Regulators (SOAR) rather than CCAT

Rapport du Comité du recrutement

Membres du Comité :

Claude Jacques (Président), Jean-François Clément, Jim Hall, Gary Stanley, Bernd Walter. Le président et le directeur général du CTAC sont membres d'office du Comité.

Plan échelonné sur trois ans

Le Comité envisage d'entreprendre les activités suivantes au cours des trois prochaines années :

- décider de l'opportunité de constituer un régime d'assurance collective pour le CTAC et, en cas d'obtention du feu vert, de procéder à sa mise en œuvre;
- dresser une liste de tous les tribunaux administratifs du Canada et de communiquer avec leurs présidents leurs membres respectifs en vue de les inviter à adhérer au CTAC;
- élaborer une stratégie de communication qui portera sur la publicité des cours du CTAC et sur la création d'un bulletin d'information accessible sur le site Web. Le but visé ainsi est de communiquer les toutes dernières nouvelles aux membres et d'informer les membres en règle et les membres potentiels sur les développements qui surviennent dans le milieu de la justice administrative.

Assurance collective pour les membres du CTAC

Comme la mise en œuvre d'un régime d'assurance collective exige beaucoup de temps et d'énergie, le Comité avait jugé que le CTAC aurait peut-être avantage à adhérer au régime de la Société ontarienne des arbitres et des régisseurs (SOAR),

trying to implement one on its own. Gary Stanley agreed to act as a contact person between SOAR and CCAT. SOAR was open to the idea of having CCAT join the plan.

The committee obtained more information on SOAR's Health and Dental Insurance Plan as well as its Travel Health Plan (the Plans), which are provided by PlanDirect. Based on this information, the committee was of the view that CCAT should enter into an agreement with SOAR and PlanDirect to make the Plans available to CCAT Members.

In coming to its decision, the committee looked at the following positive factors:

- The Plans would be available to residents of all provinces and territories of Canada;
- Relevant documents would be available in both official languages;
- The Plans are comprehensive and rates are competitive;
- There are no additional charges for CCAT to join in the Plans;
- There is the possibility of posting the information about the Plans on CCAT's website;
- Registering CCAT members in the Plans would require no additional work for CCAT's Executive Director.

The chair of the committee recommended to the Board of Directors—at its February 17, 2011, meeting—that CCAT enter into discussions with SOAR to have CCAT join the Plans. The Board of Directors gave the committee the mandate to negotiate the necessary arrangements with SOAR. The chair of the committee is discussing the matter with SOAR and PlanDirect in order to have the Plans available to CCAT Members in 2011.

Compiling a list of all administrative tribunals in Canada and contacting their respective chairs and members

All members of the committee volunteered to contribute to the list by providing information from tribunals in their respective province of work and from the federal arena. Other members of the Board of Directors were asked to contribute information so all provinces and territories can be covered.

All information was forwarded directly to Arthur Trudeau, CCAT's Executive Director, to enable him to

plutôt que d'essayer de créer le sien. Gary Stanley a accepté de faire office de personne-ressource entre le CTAC et la SOAR, qui était ouverte à l'idée d'accueillir le CTAC dans son régime.

Le Comité a obtenu de plus amples renseignements les régimes suivants de la SOAR (les Régimes), qui sont fournis par PlanDirect : le régime d'assurance-santé et d'assurance dentaire ainsi que le régime d'assurance voyages et de santé. Se fondant sur les renseignements ainsi obtenus, le Comité a jugé que le CTAC avait tout intérêt à conclure un accord avec la SOAR et PlanDirect pour offrir ces régimes à ses membres.

Pour arriver à cette décision, le Comité a tenu compte des facteurs positifs suivants:

- Les Régimes seraient disponibles pour les résidents de toutes les provinces et de tous les territoires du Canada;
- Les documents pertinents seraient disponibles dans les deux langues officielles;
- Les Régimes sont complets et les tarifs, compétitifs;
- Le CTAC n'a pas de frais supplémentaires à déboursier pour adhérer aux Régimes ;
- Il est possible d'afficher les informations concernant les Régimes dans le site Web du CTAC;
- L'inscription des membres du CTAC aux Régimes n'entraînerait pas de tâches supplémentaires pour le directeur général du CTAC.

Le président du Comité a recommandé au Conseil d'administration, à la réunion du 17 février 2011, d'autoriser les négociations avec la SOAR en vue de l'adhésion du CTAC à ses Régimes. Le Conseil a alors donné au Comité le mandat de négocier les ententes nécessaires avec la SOAR. Le président du Comité est en train de discuter de la question avec la SOAR et PlanDirect afin d'offrir les Régimes aux membres du CTAC en 2011.

Compilation d'une liste de tous les tribunaux administratifs au Canada et communication avec leurs présidents et leurs membres

Tous les membres du Comité se sont offerts pour aider à constituer la liste en fournissant les renseignements qu'ils ont sur les tribunaux dans la province où ils travaillent ou au fédéral. Il a été demandé également aux administrateurs de participer à cet effort et de contribuer ainsi à couvrir l'ensemble des provinces et des territoires.

contact the chairs of all those tribunals to invite them and their members to join CCAT. This initiative is ongoing.

Developing a communication strategy

The committee considered the possibility of a newsletter, referring to the experience other organizations have had with such publications. The committee believed that, if CCAT were to produce such a letter, it should encompass both current developments in the administrative justice community as well membership news. It should be distributed by e-mail to all members and be posted on the CCAT website. Further comments on such a project appear below also, in the report of the Public Outreach Committee.

The committee saw that the main challenge of a newsletter would be finding contributors who would provide material to meet the publication schedule. The committee also considered such issues as who should be responsible for editing the material and for producing the newsletter. It was suggested that this could possibly become part of the job description of the new Executive Director or it could be contracted out.

The committee was of the view that a communication strategy should be part of the three-year plan but that the development of such a plan should not be part of the Membership Committee's mandate. The committee believed it should be contracted out to a communication expert with the proper set of skills to develop such a plan and to help CCAT put it into action.

The matter was discussed at the Board of Directors meeting on February 17, 2011, with no resolution.

Claude Jacques
Chair, Membership Committee

Professional Development Committee Report

Committee Members:
Louanne Labelle (Chair), Mary Camacho, Danielle

Toutes les informations ont été transmises directement à Arthur Trudeau, le directeur général du CTAC, pour lui permettre de communiquer avec les présidents de tous ces tribunaux et les inviter ainsi que leurs membres à adhérer au CTAC. Cette initiative se poursuit.

L'élaboration d'une stratégie de communication

Le Comité a examiné la possibilité de créer un bulletin en s'inspirant de l'expérience que d'autres organisations ont faite de ce type de publication. Le Comité estime que, si le CTAC acceptait la proposition, le bulletin traiterait de l'évolution récente de la justice administrative et diffuserait des nouvelles concernant ses membres. La publication serait diffusée par courriel à tous les membres et serait versée dans le site Web du CTAC. On trouvera d'autres commentaires sur ce projet dans le Rapport du Comité d'information du public.

Le Comité a observé que le principal défi de tout bulletin d'information est de trouver des collaborateurs qui soumettent des articles en s'en tenant au calendrier de production. Le Comité a également examiné des questions telles que la désignation du ou de la responsable de la révision des textes et de la production de la publication. Il a été suggéré d'inclure cette tâche dans l'exposé de fonctions du nouveau directeur général ou de sous-traiter ce travail.

Le Comité estime que le plan échelonné sur trois ans devrait comporter une stratégie de communication, mais qu'on ne devrait pas assigner une telle tâche au Comité du recrutement. Il pense qu'on devrait la confier à un spécialiste possédant les compétences requises en communication pour élaborer un tel plan et pour aider le CCAT le mettre en œuvre. La question a été discutée à la réunion du 17 février 2011 du

Conseil d'administration, mais elle n'a pas fait l'objet d'une résolution.

Claude Jacques
Président, Comité du recrutement

Rapport du Comité du perfectionnement professionnel

Membres du Comité :
Louanne Labelle (présidente), Mary Camacho, Danielle

Dumont, Lilian Ma, Heather Macfadgen, James Ogilvy, and Ken Sandhu. The Chair and the Executive Director of CCAT are committee members *ex officio*.

There were no plans for a Post-Conference Training Day associated with CCAT's annual conference, which will be held in Ottawa, June 5–7, 2011. The committee had facilitated a Post-Conference Training Day on plain language for the two previous annual conferences.

CCAT's Professional Development Committee advanced work on developing an online Evidence Course within the following parameters approved by the Board of Directors:

The CCAT course should:

- be developed as a new project, with a new author/developer;
- be tailored to the Internet from its inception, rather than an adaptation of existing materials;
- provide instruction that is the rough equivalent of 1 to 1½ days continuing education; and
- focus on a user base of decision makers and tribunal staff rather than a broader audience.

The committee endorsed a broad course outline and a process for procuring proposals for developing the course.

The committee subsequently approved the wording of a Request for Proposal, which was posted on the CCAT website on May 1, 2011. The committee will also invite proposals from targeted experts in the field associated with Canadian law schools such as Osgoode, University of Toronto, McGill, and University of New Brunswick.

A deadline of May 31, 2011, was set for the receipt of proposals. This date may be extended, depending on response to the RFP posting.

My thanks to the committee members for their support on this project this year.

Louanne Labelle
Chair, Professional
Development Committee

Dumont, Lilian Ma, Heather MacFadgen, James Ogilvy, Ken Sandhu. Le président et le directeur général du CTAC sont membres d'office du Comité.

Le programme du Congrès annuel 2011, qui se tiendra à Ottawa du 5 au 7 juin, ne contient pas de journée de formation post-congrès. Dans le cas des deux congrès précédents, le Comité avait consacré cette journée de formation au langage clair et simple.

Le Comité du perfectionnement professionnel a poursuivi ses travaux sur l'élaboration d'un cours en ligne sur la preuve conformément aux paramètres suivants, approuvés par le Conseil d'administration :

Le cours du CTAC devrait :

- être un projet nouveau, rédigé ou conçu par un nouvel auteur ou concepteur;
- être intégralement conçu pour l'Internet au lieu d'être une adaptation d'un document existant;
- dispenser un enseignement qui est l'équivalent d'environ 1 ou 1 jour et demi de formation continue, et
- s'adresser à des décideurs et à des personnalités qui œuvrent dans des tribunaux plutôt qu'à un public plus large.

Le Comité a approuvé un plan de cours assez large et un processus de demande de propositions portant sur l'élaboration du cours.

Le Comité a ensuite approuvé le texte d'une demande de propositions qui a été versée dans le site Web du CTAC le 1^{er} mai. Le Comité sollicitera également les propositions d'experts ciblés du domaine et associés à des facultés de droit canadiennes comme Osgoode Hall, de l'Université de Toronto, McGill et l'Université du Nouveau-Brunswick.

La date d'échéance du 31 mai 2011 a été provisoirement fixée pour la réception des propositions. Cette date pourra être repoussée en fonction de celle de la demande de propositions.

Je tiens à remercier les membres du Comité pour le soutien apporté à ce projet cette année.

Louanne Labelle
Présidente, Comité du
perfectionnement professionnel

Public Outreach Committee Report

Committee Members:

Alan Andison (Chair), Lilian Ma, Ken Sandhu, and Terry Sargeant. The Chair and the Executive Director of CCAT are committee members *ex officio*.

This committee continues to have two principal responsibilities: managing the processes for the CCAT Medal and the Marie-Paule Scott Commemorative Award, both of which are awarded annually.

In addition, the committee is investigating the possibility of working with the CCAT Board of Directors, the Executive Director and the Membership Committee to re-initiate the publication of a newsletter that will be distributed to all CCAT members on a regular basis. The newsletter would include a regular update on matters affecting the administrative justice community in Canada including case law, tribunal appointments, announcement of conferences, events, training opportunities, publications, and news from related organizations, both nationally and internationally. A report on the progress of this initiative will appear in the next annual report.

CCAT Medal

The CCAT Medal was established in 2004 to recognize persons who have made an outstanding contribution to the administrative justice system in Canada. In the ensuing years, the CCAT Medal has been awarded to Professor Ed Ratushny, University of Ottawa (2004); the Honourable Justice René Dussault, Court of Appeal of Quebec (2005); Mr. Robert Macaulay, Q.C., Toronto (2006); Mr. S. Ronald Ellis, Q.C., Toronto (2007); Mr. Bertrand Roy, Quebec (2008); Mr. David Jones, Q.C. and Ms. Anne de Villars, Q.C., Edmonton (2009); and Professor David Mullan, Queen's University (2010).

In January 2011, a Notice of Nomination was posted on CCAT's website soliciting applications for this medal. The deadline for the receipt of nominations was February 25, 2011. The committee considered the nominees and, after deliberation, chose to award the CCAT Medal to the Honourable John Evans of the Federal Court of Appeal.

Rapport du Comité d'information du public

Membres du Comité :

Alan Andison (Président), Lilian Ma, Ken Sandhu et Terry Sargeant. Le président et le directeur général du CTAC sont membres d'office du Comité.

Ce comité continue d'avoir deux responsabilités principales: la gestion des processus d'octroi chaque année de la Médaille du CTAC et du prix commémoratif Marie-Paule Scott.

En outre, le Comité étudie la possibilité de travailler avec le Conseil d'administration du CTAC, le directeur général et le Comité du recrutement pour relancer le projet de publication d'un bulletin qui sera distribué régulièrement à tous les membres du CTAC. Ce bulletin d'information contiendra des mises à jour fréquentes sur les questions intéressant le milieu canadien de la justice administrative, notamment la jurisprudence, les convocations au tribunal, les annonces relatives aux congrès et à des conférences, des activités particulières, des possibilités de formation et des publications. Il contiendra aussi des nouvelles sur des organisations tant nationales qu'internationales œuvrant dans des domaines liés à la justice administrative. Un rapport sur les progrès de cette initiative sera publié dans le prochain rapport annuel.

Médaille du CTAC

La Médaille du CTAC a été créée en 2004 afin de récompenser des personnes qui ont apporté une contribution remarquable au système canadien de justice administrative. Dans les années qui ont suivi, la Médaille du CTAC a été décernée au professeur Ed Ratushny, de l'Université d'Ottawa (2004) ; à l'honorable juge René Dussault, de la Cour d'appel du Québec (2005) ; à M^e Robert Macaulay, c.r., de Toronto (2006); à M^e S. Ronald Ellis, c.r., de Toronto (2007) ; à M^e Bertrand Roy, de Québec (2008); à M^e David Jones, c.r., et M^e Anne de Villars, c.r., d'Edmonton, (2009) ; au professeur David Mullan, de Queen's University (2010).

En janvier 2011, un avis a été publié dans le site Web du CTAC pour solliciter des candidatures pour cette distinction. La date limite pour le dépôt des candidatures était le 25 février 2011. Le Comité a examiné les candidatures reçues et, après

Justice Evans has had a long and distinguished career as an administrative law scholar, jurist, and author. He has been and continues to be a supporter of CCAT and has frequently spoken at CCAT events and will be the keynote speaker at the 2011 CCAT conference.

The award will be presented at the 2011 annual conference in Ottawa.

Marie-Paule Scott Commemorative Award

This award was established in 2003 by CCAT in honour of Marie-Paule Scott, Q.C., former chair of CCAT, who passed away December 11, 2002.

The award was previously limited to law students from the University of Ottawa. At the meeting of the Board in February 2009, a suggestion was made to change the nature of the award from a scholarship to an award. Under the proposal, which was accepted by the Board, CCAT offered free registration to the 2009 annual conference in Halifax to three students attending law schools in close proximity to the location of the conference. This initiative proved highly successful and is consistent with the intent of the scholarship, which is to encourage study and interest in the area of administrative law. The committee granted similar awards to three law students attending law schools in Quebec at the 2010 Montréal Conference.

The committee has adopted this approach for 2011. Accordingly, free registration and attendance has been granted to the following students from law schools in the Ottawa area: Captain Norma Jean Barrett, C.D., Faculty of Law, Queen's University; Michael Kocheff, Faculty of Law (Common Law Section), University of Ottawa; and Pascal McDougall, Faculty of Law (Civil Law Section), University of Ottawa.

Alan Andison
Chair, Public Outreach Committee

délibération, a décidé de décerner la Médaille à l'honorable juge John Evans, de la Cour d'appel fédérale.

Le juge John Evans est un spécialiste du droit administratif, un juriste et un écrivain qui a une longue et remarquable carrière. Il a apporté au fil des ans un soutien considérable au CTAC et continue de le faire. Il a dans le passé souvent pris la parole dans des activités du CTAC et il sera le conférencier principal au Congrès 2011.

Le prix lui sera remis à l'occasion du Congrès annuel 2011 à Ottawa.

Prix commémoratif Marie-Paule Scott

Ce prix a été créé en 2003 par le CTAC en l'honneur de Marie-Paule Scott, c.r., ancienne présidente de la CCAT, décédée le 11 décembre 2002.

Le prix a été pendant un certain temps octroyé seulement aux étudiants en droit de l'Université d'Ottawa. Lors de la réunion du Conseil tenue en février 2009, il a été proposé de changer la nature de la bourse pour en faire un prix. Conformément à la proposition, qui a été acceptée par le Conseil, le CTAC a offert cette année-là une inscription gratuite au Congrès annuel qui se tenait à Halifax à trois étudiants de facultés de droit situées à proximité du lieu du Congrès. Cette initiative s'est révélée un franc succès et est conforme au but de la bourse, qui est d'encourager les études en droit administratif et l'intérêt pour cette discipline. En 2010, année où le Congrès s'est tenu à Montréal, le Comité a accordé des prix similaires à trois étudiants de facultés de droit du Québec.

Le Comité a maintenu cette approche pour 2011. C'est ainsi qu'une inscription et une participation gratuites ont été accordées aux étudiants suivants des facultés de droit de la région d'Ottawa : la capitaine Norma Jean Barrett, CD, Faculté de droit, Université Queen's; Michael Kocheff, Faculté de droit (section Common Law), Université d'Ottawa ; Pascal McDougall, Faculté de droit (Section du droit civil), Université d'Ottawa.

Alan Andison
Président, Comité d'information du public

Canadian Journal of Administrative Law and Practice

The *Canadian Journal of Administrative Law and Practice* provides a forum for in-depth discussion of administrative law issues. Since its inception in 1987, the journal has been published three times a year by Carswell under the auspices of CCAT. Typically, authors are academics and conference speakers.

CCAT wishes to recognize and thank the journal's editor-in-chief—Sandra K. McCallum, Professor Emeritus, Faculty of Law, University of Victoria—whose hard work and expertise have made the journal what it is today. As well, the editorial board's interest and involvement have contributed greatly to this scholarly journal. In 2010, board members (who are appointed) included the Honourable Thomas Cromwell, Anne de Villars, T. Murray Rankin, Terry Sargeant, Denis Lemieux, and Arthur B. Trudeau.

Articles appearing in the journal during 2010 include the following:

- "Status of the Members of Bodies Established by the Québec Legislature" In this article, Gaston Pelletier discusses the codification of the principles of administrative justice, the strengthening of the independence and impartiality of the Administrative Tribunal of Quebec, and the restructuring of institutions that deliver administrative justice
- "*Dunsmuir* and the Independence of Adjudicative Tribunals." S. Ronald Ellis discusses the interpretation of this Supreme Court case with respect to the status of tribunals as arm's-length bodies and their members' security of tenure. He concludes that it is fallacious to argue that the Court's comments relegate the relationship between tribunal members and their governments to one that is merely dependent and contract-based.

In addition, in conference proceedings published in the first quarter of 2011, Suzanne Comtois, Lord Justice Carnwath, Justice John M. Evans, Lorne Sossin, and Pierre Issalys reflect on the reforms of tribunal structure and administrative justice taking place in the United Kingdom.

Revue canadienne de droit administratif et de pratique

La *Revue canadienne de droit administratif et de pratique* constitue une tribune où les questions de droit administratif sont examinées en profondeur. Depuis sa création en 1987, la *Revue* est publiée trois fois l'an par la maison Carswell sous les auspices du CTAC. Les auteurs des articles sont en général des professeurs d'université et des conférenciers invités aux congrès.

Le CTAC désire féliciter et remercier la rédactrice en chef de la *Revue* — Sandra K. McCallum, professeure émérite à la Faculté de droit de l'Université de Victoria —; dont le dur labeur et les compétences ont fait de cette revue ce qu'elle est aujourd'hui. Durant l'exercice 2009-2010, les membres du Comité de rédaction (qui sont nommés) étaient l'honorable Thomas Cromwell, Anne de Villars, T. Murray Rankin, Terry Sargeant, Denis Lemieux et Arthur B. Trudeau.

Parmi les articles parus dans la *Revue* en 2010, il y a lieu de mentionner les suivants :

- Un article sur le statut des membres des organismes créés établis par le pouvoir législatif du Québec. Dans cet article, Gaston Pelletier traite de la codification des principes de la justice administrative, du renforcement de l'indépendance et de l'impartialité du Tribunal administratif du Québec, et de la restructuration des institutions du domaine de la justice administrative.
- Un article sur l'arrêt *Dunsmuir* et l'indépendance des tribunaux d'arbitrage. Dans cet article, S. Ronald Ellis discute de l'interprétation de cet arrêt de la Cour suprême en ce qui a trait au statut des tribunaux comme organes indépendants et à l'inamovibilité de leurs membres. Il conclut qu'il est faux de prétendre que les observations de la Cour relèguent la relation entre les membres des tribunaux et leurs gouvernements respectifs au rang d'une simple relation contractuelle et de dépendance.

Dans les comptes rendus des congrès publiés dans la livraison du premier trimestre de 2011, Suzanne Comtois, le juge Carnwath, de la Chambre des Lords, le juge John M. Evans, Lorne Sossin et Pierre Issalys examinent les réformes que le Royaume-Uni est en train d'apporter à la structure de ses tribunaux et à la justice administrative.

Board of Directors

As of February 17, 2011

Federal
jurisdiction
Casper M. Bloom
Jason W. Downey
Guy Giguère
(Chair)
Claude Jacques
Ken Sandhu

Prince Edward
Island
John D. Larlee

Northwest
Territories
John Ondrack

Ontario
Mary Camacho
Michael Gottheil
Lilian Ma
Gary Stanley
Gary Yee

Nunavut
Marion Love

Alberta
Mark Asbell
Glenda Campbell

Quebec
Jean-François Clément
(Vice-Chair)
Danielle Dumont
Marie Langlois
Anne Leydet

Saskatchewan
Jim Hall

New Brunswick
Paul D'Astous

British Columbia
Alan Andison
Jill Callan
Bernd Walter

Newfoundland
& Labrador
Barry Fleming

Manitoba
Terry Sargeant
(Vice-Chair)

Yukon
**Heather
MacFadgen**

Nova Scotia
Louanne Labelle
(Secretary)

Other
(Category C)
Gerald Heckman
James A. Ogilvy
(Treasurer)

Conseil d'administration

En date du 17 février 2011

Compétence
fédérale
Casper M. Bloom
Jason W. Downey
Guy Giguère
(Président)
Claude Jacques
Ken Sandhu

Île-du-Prince-
Édouard
John D. Larlee

Territoires du
Nord-Ouest
John Ondrack

Ontario
Mary Camacho
Michael Gottheil
Lilian Ma
Gary Stanley
Gary Yee

Nunavut
Marion Love

Alberta
Mark Asbell
Glenda Campbell

Québec
Jean-François Clément
(Vice-président)
Danielle Dumont
Marie Langlois
Anne Leydet

Saskatchewan
Jim Hall

Nouveau-
Brunswick
Paul D'Astous

Colombie-
Britannique
Alan Andison
Jill Callan
Bernd Walter

Terre-Neuve et
Labrador
Barry Fleming

Manitoba
Terry Sargeant
(Vice-président)

Yukon
Heather MacFadgen

Nouvelle-Écosse
Louanne Labelle
(Secrétaire)

Autre
(Catégorie C)
Gerald Heckman
James A. Ogilvy
(Trésorier)

FINANCIAL STATEMENTS

at December 31, 2010

ÉTATS FINANCIERS

au 31 décembre 2010

AUDITOR'S REPORT

To the Members of the Council of Canadian Administrative Tribunals:

I have audited the balance sheet of the Council of Canadian Administrative Tribunals as at December 31, 2010, and the statement of operations and fund balances for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the organization's management. My responsibility is to express an opinion on these financial statements based on my audit.

I conducted my audit in accordance with generally accepted auditing standards. Those standards require that I plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In my opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the organization as at December 31, 2010, and the results of its operations and the changes in its financial position for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

Brian R. Metcalfe
Chartered Accountant
March 1, 2011

P. O. Box 704, Station Q
Toronto, Ontario, Canada
M4T 2N5
Tel: (416) 486-7333
Fax: (416) 486-6100
E-mail: bmca@rogers.com

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Aux membres du Conseil des tribunaux administratifs canadiens

J'ai vérifié le bilan du Conseil des tribunaux administratifs canadiens au 31 décembre 2010, ainsi que l'état des résultats et de l'évolution des soldes des fonds pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisation. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisation au 31 décembre 2010, ainsi que des résultats de son fonctionnement et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Brian R. Metcalfe
Comptable Agréé
1^{er} mars 2011

P. O. Box 704, Station Q
Toronto, Ontario, Canada
M4T 2N5
Téléphone: (416) 486-7333
Télécopieur: (416) 486-6100
Courriel: bmca@rogers.com

BALANCE SHEET

BILAN

as at December 31, 2010

au 31 Décembre 2010

	2010 \$	2009 \$
ASSETS / ACTIF		
Current / À court terme		
Cash Encaisse	3,601	7,866
Accounts receivable Comptes débiteurs	7,529	506
Prepaid conference expenses Dépenses de congrès payées d'avance	10,747	13,698
	21,877	22,070
Investments (Note 5) Placements (Note 5)	182,174	174,325
	204,051	196,395
LIABILITIES / PASSIF		
Accounts payable and accruals Comptes créditeurs et comptes de régularisation	15,100	8,175
Deferred revenue Contributions reportées	1,129	2,500
	16,229	10,675
SURPLUS / SURPLUS		
Fund balances (Note 3) Soldes des fonds (Note 3)	187,822	185,720
	204,051	196,395

STATEMENT OF OPERATIONS AND
FUND BALANCES

for the year ended December 31, 2010

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ÉVOLUTION
DES SOLDES DES FONDS

pour l'exercice clos au 31 décembre 2010

	2010 \$	2009 \$
REVENUE / PRODUITS		
Conference Congrès	377,746	218,730
Other income Autres revenus	21,457	29,021
Grants & sponsorships Subventions et commandites	—	—
Membership dues Droits d'adhésion	46,313	40,734
	445,516	288,485
EXPENSES / CHARGES		
Conference (Schedule 1) Congrès (Tableau 1)	348,977	183,114
Administrative & general (Schedule 1) Frais administratifs et généraux (Tableau 1)	94,437	109,016
	443,414	292,130
Excess of revenue over expenses Excédent des revenus sur les dépenses	2,102	(3,645)
Fund balances, beginning of year Soldes des fonds au début de l'exercice	185,720	189,365
Fund balances, end of year Soldes des fonds à la fin de l'exercice	187,822	185,720

SCHEDULE OF EXPENSES

TABLEAU DES DÉPENSES

SCHEDULE 1

TABLEAU 1

for the year ended December 31, 2010

pour l'exercice clos au 31 décembre 2010

	2010 \$	2009 \$
CONFERENCE COSTS / COÛTS DES CONGRÈS		
Meals & receptions Repas et réceptions	169,035	65,947
Speakers' expenses Dépenses des conférenciers	37,542	15,999
Program & other supplies Programmes et autres articles	67,990	41,868
Interpretation & audio visual equipment Interprétation et matériel audiovisuel	30,136	23,765
Facilities & services Installations et services	15,000	8,713
Registration & co-ordination Inscription et coordination	29,274	26,822
	348,977	183,114
ADMINISTRATIVE & GENERAL FRAIS ADMINISTRATIFS ET GÉNÉRAUX		
Support service Services de soutien	61,000	52,500
Office & general Frais de bureau et autres	20,831	30,864
Audit Vérification	3,200	3,200
Meeting expenses Dépenses de réunions	1,406	1,957
Sponsorship cost Coût de patronage	5,000	—
Journal Editor Rédaction de la <i>Revue</i>	3,000	3,000
Professional development Perfectionnement professionnel	—	17,495
	94,437	109,016

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

for the year ended December 31, 2010

pour l'exercice clos au 31 décembre 2010

NOTE 1: SUMMARY OF SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

- a) Revenues are recognized by a modified accrual method. Conference fees and memberships are recognized when they are deposited in the bank. Grants, subsidies and sales of services of material amounts are accrued.
- b) Capital purchases over \$5,000 are capitalized and amortized over their expected useful lives. Lesser purchases are totally expensed in the year of acquisition.

NOTE 2: NATURE OF THE ORGANIZATION

The Council of Canadian Administrative Tribunals was incorporated under the Canada Corporations Act on December 31, 1986, as a non-profit corporation without share capital. As such, it is exempt from income tax under Section 149 (1)(l) of the *Income Tax Act of Canada*.

Its mandate is to further the professional development of those involved in Canadian regulatory and administrative bodies through seminars, printed materials and an annual conference.

NOTE 3: STATEMENT OF CHANGES IN FINANCIAL POSITION

Since management was of the opinion that a Statement of Financial Position would provide no useful information to the members, none was provided.

NOTE 4: LEASE COMMITMENTS

The organization has no lease commitments for space or equipment.

NOTE 5: INVESTMENTS

The Corporation's investment portfolio consists of the following fixed income vehicles:

NOTE 1: RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

- a) Les produits sont comptabilisés à l'aide d'une méthode modifiée de comptabilité d'exercice. Les frais d'inscription aux congrès et les droits d'adhésion sont comptabilisés au moment où ils sont déposés en banque. Quant aux subventions et aux ventes de services d'un montant considérable, elles sont comptabilisées selon la méthode de comptabilité d'exercice.
- b) Les achats de biens d'équipement de plus de 5 000 \$ sont capitalisés et amortis sur la période de vie utile prévue. Ceux d'un montant moins élevé sont imputés intégralement à l'exercice au cours duquel ces biens sont achetés.

NOTE 2: NATURE DE L'ORGANISATION

Le Conseil des tribunaux administratifs canadiens a été créé comme société à but non lucratif le 31 décembre 1986 en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes. À ce titre, elle est exonérée du paiement de l'impôt sur le revenu en vertu du paragraphe 149 (1)(l) de la *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada*.

Le Conseil a pour mandat de contribuer au perfectionnement professionnel des personnes œuvrant dans les organismes des domaines de la réglementation et de la justice administrative. C'est dans ce but qu'elle organise des séminaires, produit du matériel de formation et organise chaque année un congrès.

NOTE 3: ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

La direction estimant qu'un État de la situation financière ne contiendrait pas d'informations utiles, on n'en a pas préparé un cette année.

NOTE 4: ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE BAUX

L'organisme n'a pas des contrats de location d'espaces à bureaux ni de matériel.

NOTE 5: PLACEMENTS

Le portefeuille de placements du Conseil contient les instruments à revenus fixes suivants :

	2010 \$	2009 \$
Province of Ontario, March 8, 2016	51,918	0
Ontario Hydro Strip Bond, Feb 6, 2012	27,864	27,297
Ontario Hydro Global, April 15, 2012	37,176	36,316
Province of Ontario, July 13, 2013	65,216	62,417
CIBC Flexible GIC March 18, 2010	0	0
Government of Ontario Strip Bond, Nov 19, 2010	0	30,698
	182,714	174,325

	2010 \$	2009 \$
Province de l'Ontario, 8 mars 2016	51,918	0
Obligations coupons détachés d'Ontario Hydro, 6 février 2012	27,864	27,297
Ontario Hydro Global 15 avril 2012	37,176	36,316
Province de l'Ontario, 13 juillet 2013	65,216	62,417
CIBC Flexible GIC 18 mars 2010	0	0
Obligations coupons détachés de l'Ontario 19 novembre 2010	0	30,698
	182,714	174,325

These securities are recorded at original cost plus accrued income from the time of purchase, which is not materially different from their fair value. Since these investments are to be held until they mature, this accounting practice conforms to Canadian generally accepted accounting principles.

NOTE 6: FINANCIAL INSTRUMENTS

There is no difference between the cost and fair value of financial instruments presented in these financial statements with the exception of the organization's investments. For a description of the accounting treatment of these investments, refer to Note 5.

Ces titres sont comptabilisés à leur coût initial, majoré des revenus générés, ce qui donne un chiffre très proche de celui de leur juste valeur. Comme ils doivent être gardés jusqu'à l'échéance, leur mode de comptabilisation est conforme aux principes comptables généralement acceptés.

NOTE 6: INSTRUMENTS FINANCIERS

Il n'y a pas de différence entre le coût et la juste valeur des instruments financiers présentés dans ces états financiers, sauf en ce qui a trait aux placements. La note 5 contient un exposé du traitement comptable de ces placements.